

## PROJET EXTENSION DU PARC SAINT VICENS Réunion publique du 17 juin 2019

Hérité des anciens vergers irrigués par le système d'eau brute de *Las Canals*, réinterprété de façon contemporaine et ludique pour les habitants de la ville et ses visiteurs, le parc Saint Vicens, d'une superficie 70 000 m<sup>2</sup>, est un poumon vert au cœur de la ville, un lien entre les quartiers qui l'encadrent et un lieu de vie pour les populations.

Il est devenu un territoire dont *la Cave*, le ruisseau qui le traverse, est le centre thématique. Territoire de vie, le respect de la nature et la présence de l'humain s'y articulent en parfaite harmonie, dans un réel esprit d'esthétisme et de sécurité, tant pour l'un que pour l'autre.

Il s'inscrit à Perpignan comme un site pilote en matière de développement durable de par sa conception et sa gestion de l'eau, le contrôle et la limitation de l'arrosage, le choix de plantes méditerranéennes, des plantations sur paillis..., la biodiversité avec plus de 200 espèces sur le parc et enfin, l'entretien : les services municipaux généralisent l'usage du compost végétal à la place des engrais chimiques. Comme dans tous les espaces publics de la Ville, l'utilisation des produits phytosanitaires et désherbants a été remplacée par des pratiques plus écologiques.

C'est d'ailleurs pour cela qu'il bénéficie de labellisation *Ecojardin*, un label qui vient récompenser les espaces verts gérés dans le respect de l'environnement selon divers critères comme la gestion de l'eau et la non-utilisation de pesticides.

**Aujourd'hui, le parc Saint Vicens va connaître de profonds changements avec une extension de 40 850 m<sup>2</sup>. Il deviendra le plus grand parc fermé de la ville. Un réaménagement de grande ampleur qui, au-delà de s'inscrire dans une démarche environnementale et écologique, vient améliorer le cadre de vie de tous les Perpignanais.**



L'aménagement prévoit :

- **Côté av. Jean Mermoz :**

- Suppression du caractère routier actuel et création d'une véritable façade urbaine par un alignement d'arbres à l'image de la rue Sant- Vicens.

- Création d'une contre allée permettant le stationnement (34 places) pour les usagers du parc. Cet espace sera ainsi éloigné du flux de circulation actuel : le cheminement des piétons et des cyclistes s'effectuera sur une promenade le long de la contre-allée.

- **Entrée Nord côté place Firmin Bauby:**

Un large parvis d'entrée ouvert sur le parc sera créé face à la place Firmin Bauby. Il sera délimité de part et d'autre par un banc mur et en béton qui permettra de contempler la vue sur le parc à l'ombre d'une grande pergola. Un food truck pourra prendre place sur le parvis (situé en dehors du parc pour une gestion indépendante). On pourra accéder à cet espace depuis le nouveau parking côté avenue Jean Mermoz, ou depuis le parking existant au sud du parc.

- **Les abords du stade Sant-Vicens:**

Le stade sera pleinement intégré comme un équipement des «abords» du parc avec son propre rythme de fonctionnement indépendant du parc. La clôture extérieure du stade sera déplacée en partie pour ouvrir les abords et offrir ainsi un espace plus généreux pour le public du stade. La promenade d'accès qui longe la Cave pour rejoindre la nouvelle entrée du parc sera plus agréable donnant l'impression que le parc s'étend au-delà de ses limites physiques. La passerelle franchissant la Cave pourra par ailleurs constituer un point d'accès privilégié pour les piétons depuis le nouveau parking vers la nouvelle entrée Est.

- **Création d'une liaison inter-quartier:**

Le principe étant de s'appuyer sur le chemin qui longe la Cave, afin de faciliter l'accès au parc. Deux entrées seront ainsi desservies par cette liaison: l'entrée sud existante est étendue (le portail d'accès technique devient une entrée du parc), et l'entrée Est nouvellement créée. Cette liaison sera maintenue, en dehors des heures d'ouverture, par la passerelle franchissant la Cave.

- **Le clos des chiens:**

Des «zones d'évolution libre» pour les chiens seront aménagées à proximité immédiate des deux parkings. Elles seront délimitées par une ganivelle et fermées par des portillons.

- **Composantes du parc:**

Les principaux aménagements prévus dans le projet sont: le «Bosquet de la sieste», la «Grande prairie» (multiplicité des usages), le «Jardin des îles», une piste de course et un espace fitness.

**MONTANT GLOBAL DES TRAVAUX : 2 058 000 € HT**

**DURÉE TOTALE DES TRAVAUX : 10 mois**

Un démarrage des travaux prévu en septembre 2019

Une deuxième phase de plantation aura lieu à l'automne 2020



Contact presse :

Sandra COGNET, directrice de la Communication : 04 68 66 34 29

Samantha ARTERO, chargée de Communication : 04 68 66 33 30